

La machine à voter imposée malgré les désaveux

RD Congo Sa fiabilité est inconnue.
Le Congo est souvent sans courant.
Et même son pays d'origine la désavoue.

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) congolaise lance cette semaine une campagne de sensibilisation des électeurs sur le processus électoral, notamment sur la machine à voter, a-t-elle annoncé lundi. Cet outil, proposé par un fabricant sud-coréen, Mitu Systems, fait polémique depuis de longs mois au Congo-Kinshasa, où la Ceni a décidé de l'imposer pour les élections annoncées – cette fois – pour le 23 décembre prochain, soit deux ans après la date légale.

Désaveu de Séoul

Cette initiative de la Ceni est annoncée alors que, dans sa dernière livraison, l'hebdomadaire Jeune Afrique dévoilait le contenu d'un courriel que lui a envoyé l'ambassade de Corée du Sud à Kinshasa au sujet de la "position officielle" de Séoul au sujet de la machine à voter. Le courriel indique: "Le gouvernement coréen a dûment expliqué au fabricant [...] les risques potentiels en cas d'exportation de ces machines, rapporte J.A. Plus particulièrement, exporter ces machines au Congo pourrait donner au gouvernement congolais un prétexte pour (obtenir) des résultats indésirables liés aux élections, notamment [un] retard additionnel [à leur] tenue."

La machine à voter avait déjà suscité une manifestation de députés et militants d'opposition au Sénat de Kinshasa, en décembre dernier. Ils s'inquiétaient du fait que la machine n'avait jamais été utilisée en conditions réelles, alors que la démonstration devant les députés avait été ratée, l'outil étant tombé en panne; de l'absence de fiabilité de la fourniture en électricité au Congo; du manque d'expérience informatique dans les zones rurales où vivent la majorité des habitants du pays; que le contrat ait été signé sans appel d'offres.

Pour beaucoup de Congolais – qui se rappellent que lors des élections présidentielle et législative "non crédibles" de 2011, l'épicentre des fraudes massives observées avait été le système informatique de la Ceni – tout semble en place pour un chaos organisé. Le Congolais de la rue a donc eu vite fait de rebaptiser l'outil "machine à tricher".

69% des Congolais se méfient de la Ceni

D'autant que la Ceni a ajouté à la suspicion (selon un récent sondage Berci, 69% des Congolais n'ont pas confiance en elle) en imposant la machine à voter après avoir publié son (nouveau) calendrier électoral, le 5 novembre dernier, alors que ce dernier ne la prévoyait pas: du 7 octobre au 15 novembre 2018 étaient prévus "impression, conditionnement et livraison aux 15 hubs des bulletins de vote, des procès-verbaux et des fiches de résultats".

La Ceni a pourtant affirmé que son calendrier électoral n'était tenable qu'avec la machine à voter et a tenu pour nulles les recommandations de l'ambassadrice des Etats-Unis à l'Onu, Nikki Haley, qui lui conseillait d'abandonner cet outil en raison de son manque de fiabilité et des contestations des résultats électoraux qu'il entraînera après les scrutins.

"Jeune Afrique", qui avait eu accès au budget électoral "confidentiel" en décembre dernier, indiquait que la Ceni attendait "105 149" machines à voter, "pour un prix unitaire de 1 500 dollars". "Ce qui porte leur coût total à 157 723 500 dollars. C'est d'ailleurs la ligne budgétaire qui mobilise le plus de fonds", notait l'hebdomadaire.

Devant ces chiffres, l'argument de la Ceni et de la majorité présidentielle, selon lesquelles la machine à voter diminuerait le coût des élections en supprimant la dépense que constituerait l'impression des bulletins de vote, semble peu convaincant. D'autant que, selon la Ceni, la machine à voter imprimera le choix informatique de l'électeur afin qu'il puisse contrôler son vote. Où est l'économie? Justifie-t-elle la méfiance créée?

Marie-France Cros et Hubert Leclercq

Les Congolais
l'ont rebaptisée
"machine à
tricher". Car
69% d'entre
eux n'ont pas
confiance en la
Commission
électorale.